



AVENANT N° 1

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**Travaux de renforcement de l'eau potable de la
chaîne de l'Epine du secteur Bataillarde au Noiray
sur la commune de la Motte-Servolex
Lot n°1 : Travaux de pose de canalisation
d'adduction d'eau potable**

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères, CS 82618, 73026 Chambéry cedex,
représentée par M. Daniel ROCHAIX, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des
eaux pluviales,
dûment habilité à signer le présent avenant par décision du bureau du 14 octobre 2021,

d'une part,

ET

Le groupement SOGEA RHONE ALPES / MAURO / EHTP, dont le mandataire est l'entreprise
SOGEA RHONE ALPES,
située 305 rue Emile Romanet, 38340 VOREPPE,
titulaire du marché n° F21014,
représentée par Mme Elodie BUISSON, Directrice d'agence,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le marché F21014 a pour objet les travaux de renforcement de l'eau potable de la chaîne de l'Epine, du secteur Bataillarde au Noiray, sur la commune de La Motte-Servolex, lot n° 1, travaux de pose de canalisation d'adduction d'eau potable de 300 mm entre le réservoir de La Bataillarde et le surpresseur du Noiray :

- pose en tranchée ouverte du réseau d'eau potable en fonte ductile de diamètre 300 mm sur 3,7 km ;
- pose du réseau d'eau potable sur 92 ml en tranchée ouverte en fonte ductile de diamètre 300 mm et sous l'autoroute A43, sur 75 ml en fonçage en PEHD gainé PP de diamètre 355 mm ;
- pose des chambres de vannes d'adduction et de distribution, comprenant l'installation du génie civil et le montage des pièces hydrauliques.

Le marché est composé d'une tranche ferme et deux tranches optionnelles, pour un montant total de 2 337 894,57 € HT :

- tranche ferme : pose de la conduite d'eau potable et de ses ouvrages associés, du réservoir de La Bataillarde à la rue Joseph et Humbert Richard, sur environ 1,2 km ;
- tranche optionnelle 1 : pose de la conduite d'eau potable et de ses ouvrages associés, de la rue Joseph et Humbert Richard au droit de l'autoroute A43, à la chambre de sectorisation principale de Barby, sur environ 1,5 km ;
- tranche optionnelle 2 : pose de la conduite d'eau potable et de ses ouvrages associés, de la chambre de sectorisation principale de Barby au droit de l'autoroute A43.

L'ordre de service n° 1 concerne :

- le démarrage des phases de préparation et d'exécution des travaux de la tranche ferme à compter du 11 mars 2021,
- le démarrage de la phase de préparation de la tranche optionnelle n° 1 à compter du 11 mars 2021.

L'ordre de service n° 2 en date du 12 mars 2021 rectifie le délai de préparation et d'exécution de la tranche ferme car l'ordre de service n° 1 comportait une erreur.

Par ordre de service n° 3 du 25 mai 2021 a été demandé le démarrage des travaux de la tranche optionnelle n° 1 à compter du 14 juin 2021.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

1. Travaux supplémentaires – tranche ferme

En raison de problématiques foncières, le tracé de la conduite d'eau potable a dû être modifié, donnant lieu à :

- une augmentation du linéaire de réseau de 190 ml,
- l'emploi de 35 pièces spéciales supplémentaires,
- la mise en place d'une alimentation provisoire.

L'incidence financière est la suivante :

Désignation	Coût supplémentaire
Matériel de location	1 860,00 € HT
Travaux de terrassement	20 745,10 € HT
Réseaux eau potable	70 647,90 € HT
Fonte voirie	2 355,00 € HT
Remise en état sol	9 018,25 € HT
Récolement	1 071,60 € HT
Total	105 697,85 € HT

2. Prix nouveaux – tranche ferme

Afin d'améliorer l'exploitation des ouvrages et la sécurité du personnel :

- 5 vannes à opercule prévues initialement ont été remplacées par 5 vannes papillons, plus faciles et plus rapides à actionner ;
- un deuxième trou d'homme a été réalisé sur les dalles de 3 chambres de vannes, permettant un meilleur accès du personnel et des manipulations plus aisées des équipements volumineux contenus dans les ouvrages, ;
- 2 socles en béton ont été créés pour installer la lecture déportée des débitmètres situés à l'intérieur des chambres de vannes.

Les prix et l'incidence financière sont les suivants :

Désignation	PU	Quantité	Total
Plus-value pour mise en place vanne papillon à la place de vanne opercule	485,00 € HT	5	2 425,00 € HT
Plus-value trou d'homme supplémentaire Ø 800 sur dalle GC	985,00 € HT	3	2 955,00 € HT
Création socle béton pour armoire débitmètre	940,00 € HT	2	1 880,00 € HT
Total			7 260,00 € HT

3. Prolongation délai d'exécution de la tranche ferme

Les travaux supplémentaires listés ci-dessus nécessitent une prolongation d'un mois du délai d'exécution de la tranche ferme, soit jusqu'au 18 décembre 2021.

ARTICLE 3 : MONTANT DE L'AVENANT

Les modifications ci-dessus indiquées entraînent une augmentation de 112 957,85 € du **montant de la tranche ferme du marché, ce qui représente un pourcentage de 7,16 % environ des montants cumulés de la tranche ferme et de la tranche optionnelle 1.**

ARTICLE 4 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant initial tranche ferme	620 589,10 € HT
Montant avenant n° 1	112 957,85 € HT
Montant tranche ferme après avenant n° 1	733 546,95 € HT
Montant tranche optionnelle n° 1	956 770,17 € HT
Montant tranche optionnelle n° 2	760 535,30 € HT
Total tranche ferme et tranches optionnelles 1 et 2 après avenant n° 1	2 450 852,42 € HT

ARTICLE 5 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour le groupement,
Elodie BUISSON

Pour Grand Chambéry
Par délégation du président,
Le vice-président chargé de l'eau,
de l'assainissement et des eaux pluviales
Daniel ROCHAIX